

Mobilité internationale



Porque ? Quoi ? Where ?
Como ? ?

Tu souhaites partir à l'étranger, dépasser tes frontières pour perfectionner ton parcours ou tout simplement pour découvrir et partager dans un autre pays. Super idée mais... Ce projet demande une certaine préparation ! Quelques pistes dans ce billet pourront t'aider...

Ton envie de départ est bien là ! Mais quelles dispositions dois-tu prendre ? Pour préparer ton projet, il est important de te poser 5 questions cruciales :

Quoi ?

Avant toute chose, demande-toi quels sont tes objectifs pour ce nouveau projet. Quel statut as-tu ? Étudiant, demandeur d'emploi, jeune travailleur ? En fonction de cela différentes formules s'offrent à toi.

Il est possible de faire un stage à l'étranger, de te lancer dans l'aventure de jeune au pair, de suivre un séjour linguistique, de travailler à l'étranger ou encore de participer à un chantier international. Pour plus de renseignements, retrouve toutes les formules sur le site "Partir en couleurs" www.partirencouleurs.be ou dans le Centre Infor Jeunes le plus proche.

Où ?

Un autre point important est la destination. Partir en Europe est complètement différent que d'aller sur un autre continent. Ta faculté d'adaptation est mise en jeu et le prix intervient aussi. Pense aux nombreuses bourses existantes pour un éventuel remboursement du transport international et/ou des frais sur place. N'oublie pas non plus les aspects administratifs à gérer : obtention d'un visa, d'un passeport, d'un éventuel permis de travail, de ton assurance et ta mutuelle. **Attention** : Si tu es demandeur d'emploi ou en stage d'attente, il est obligatoire d'obtenir une dispense de l'ONEM pour partir hors de la Belgique. Pour cela, renseigne-toi sur le formulaire à remplir via l'adresse www.onem.be

Tu trouveras plus d'info

- sur les bourses
www.bruxellesformation.be/partir
- sur les formalités administratives
<http://diplomatie.belgium.be/fr>
- > Partir à l'étranger

Quand ?

À quelle date envisages-tu de partir ? Et pour combien de temps ? Tes obligations administratives et ton statut peuvent varier en fonction de la durée de ton séjour. Cela peut être imposé par la bourse ou le projet que tu auras choisi.

Pourquoi ?

Ton choix de voyage peut parfois être influencé par les études que tu as suivies ou que tu souhaites faire. D'ailleurs, tu obtiendras plus facilement une bourse en justifiant l'apprentissage ou le perfectionnement de certaines compétences utiles à ta vie professionnelle présente ou future.

Le livret "Bouger en Europe" conçu par le Conseil de la Jeunesse est à te conseiller pour découvrir toutes les adresses utiles. Commande-le gratuitement sur leur site :

www.conseildelajeunesse.be

Comment ?

Pour être sûr de ne rencontrer aucune difficulté, un tel projet se doit d'être préparé bien à l'avance. Il faut d'ailleurs te tenir au courant des délais à respecter pour rentrer une demande de bourse, pour obtenir un passeport, des périodes plus avantageuses pour la réservation de ton vol, etc. Construis ton projet en sachant quelles sont tes attentes (apprentissage d'une autre langue, autre culture,...), tes envies, tes besoins, tes difficultés, ton budget, ton statut, tes disponibilités,... Une fois que tu as plus ou moins répondu à toutes ces questions, tu peux te rendre sur les sites Internet ou auprès des organisations créées pour t'aider à ce que ton rêve devienne réalité, pourvu que tu sois motivé et prêt à te bouger !

Une permanence Infor Jeunes sur ce sujet est ouverte à l'espace Info Mobilité du BIJ, rue du Commerce, 18 à 1050 Bruxelles. Tous les lundis et vendredis de 10h. à 17h. (tél.02/548.38.87).

Une permanence Dynamo International est ouverte tous les mercredis de 10h. à 17h. dans les centres Infor Jeunes de Nivelles et de Mons.